

INDONESIE



De la Papouasie occidentale aux îles aux
Epices à bord du Kudanil Explorer
Croisière de la Baie du Triton aux îles Banda
En compagnie de Christophe Thébaud, naturaliste

du vendredi 22 octobre au vendredi 5 novembre 2021



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION

Voici une croisière 11 jours qui vous permettra de naviguer entre la Papouasie occidentale et les Moluques et, en passant par la Baie du Triton et l'archipel de Banda.

Vous débuterez votre croisière en Papouasie occidentale avec ses lagons de sable blanc et d'eau turquoise, sa faune marine exceptionnelle et ses paysages de formations karstiques. Diverses activités vous permettront de découvrir la région autour de la Baie du Triton, entre plongée, nage avec les requins-baleine ou encore balade en pirogue à travers la forêt tropicale.



Située au Nord de Flores et au Sud de Seram, la mer de Banda est la plus profonde des nombreuses mers qui composent le magnifique archipel indonésien. Avec des profondeurs qui atteignent plus de 4500m (la profondeur maximale est de 7300m), c'est une immense masse d'eau qui s'étend sur plus de 1000 km d'Est en Ouest, et sur 500 km du Nord au Sud. Bien qu'il existe des chaînes d'îles aux abords de la mer de Banda, elle conserve une caractéristique très "océanique" avec de vastes étendues d'eau d'un bleu profond. Au sein de la section médiane de la mer de Banda, il n'y a que très peu d'îlots minuscules qui percent la surface depuis les grandes profondeurs.

Plongée aux îles Banda

Le secteur Banda offre une grande variété de plongées sur des roches volcaniques avec, sur leurs sommets, de grands plateaux de coraux qui tombent en parois verticales garnies d'éponges, de gorgones, de corail fouet. Le sable noir dans le port de Banda est un fond où "vole" de ses ailes bleu électrique le grondin, où nagent nerveusement les pegasus, où se prélassent les nudibranches. Abondent aussi les poissons crapaud, les poissons fantôme, les poissons diables et les rois du crépuscule : les poissons mandarin très nombreux dans les environs du port de Banda Neira.



Et c'est en ces lieux historiques que vous pourrez découvrir ces îles aux épices pendant 3 jours pour visiter la vieille ville de Banda Neira avec ses forts, ses musées et ses bâtiments historiques, pour visiter celles d'Api et son volcan, mais aussi pour explorer ses récifs.



« On connaît la route de la Soie ou celle des Indes mais on a quelque peu oublié les routes des épices. Certes, elle est historiquement pavée d'embûches et surtout de sang et de larmes. A nos yeux, elle paraît également bien lointaine, dans le temps (XVIIe siècle) comme dans l'espace (13000 kilomètres). Le chemin très prisé pour parvenir à ces épices exotiques (notamment clous de girofle et noix de muscade) méritait peut-être une bataille mais pas autant de guerres, passées et présentes, car l'histoire si douloureuse de la double conquête – à la fois économique et coloniale – de ce modeste archipel est tout sauf un long fleuve tranquille. Alors qu'en Amérique du Sud à la même époque, le métal jaune et ses promesses justifiaient aux yeux de beaucoup d'Européens le mythe de l'Eldorado, en Insulinde l'or portait le nom d'épices exotiques, rares, précieuses, valant par conséquent leur pesant d'or sur le marché de cette première mondialisation en pleine gestation depuis l'avènement des dites « grandes découvertes ». Grandes surtout car très lucratives.



Les îles indonésiennes sont un peu à l'image des poupées russes : ainsi, si les Moluques représentent un modeste archipel oriental au sein de l'immense archipel indonésien, le minuscule archipel de Banda n'est quant à lui qu'une petite composante de l'archipel des Moluques. En fait, les îles Banda (au nombre de dix mais seules sept îles sont habitées) occupent le sud du district appelé « Moluques Centre » qui se trouve dans la province officiellement dénommée « Moluques » (formant avec la province de « Moluques Nord » l'ensemble de l'archipel des Moluques). La richesse de cet archipel tient en un mot : la muscade. En effet, le muscadier est un arbre indigène, originaire uniquement des îles Banda, d'où

les querelles et autres batailles pour en conquérir les précieux fruits qui ressemblent à des abricots mais dont la valeur tout comme la saveur sont autrement plus fortes. » (Texte de Franck Michel).



KUDANIL EXPLORER

Le Kudanil Explorer est un navire d'expédition en acier pouvant accueillir 16 passagers dans 8 cabines spacieuses. 21 membres d'équipage sont à bord pour répondre aux besoins des clients alors qu'ils sillonnent les régions les plus reculées d'Indonésie dans le confort d'un vaisseau de première classe. La structure et la conception du bateau en font l'un des navires de mer les plus sûrs de la région et lui permettent de s'aventurer dans des zones de l'archipel difficilement accessibles.





Caractéristiques :

Type: Expedition Yacht — Ex Safety Standby Vessel

Longueur: 50 m

Largeur: 12.5 m

Moteur: 2 Yanmar ZUT

Vitesse maximale: 14 noeuds

Nombre de passagers: 16 personnes

Membres d'équipage : 21 personnes

Équipement de bord :

DVD et écran plat

WC – douche à eau chaude et froide

Salon - lounge

Jeux de cartes, échecs, livres....

Matériel de pêche et équipement de snorkeling et de plongée

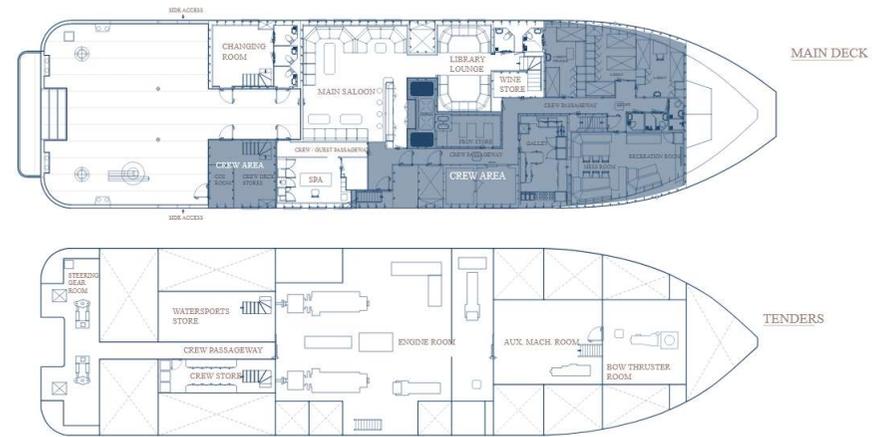
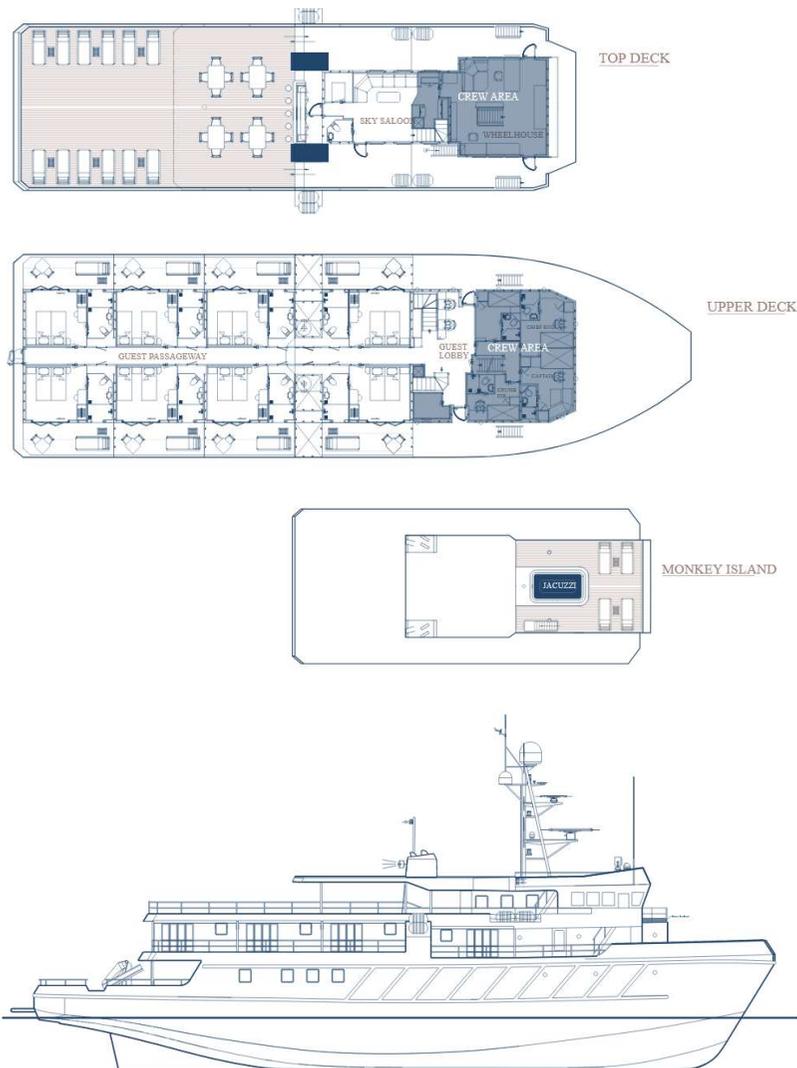
Chaque cabine, spacieuse et très confortable, est équipée d'une terrasse pour vous permettre d'apprécier le paysage.



Une bibliothèque et un spa sont également à votre disposition pour vous relaxer.



PLAN DU BATEAU



CARTES



VIE SOUS-MARINE



VOTRE GUIDE

Vous serez accompagnés par Christophe Thébaud, professeur de biologie évolutive à l'Université de Toulouse



Il a accompagné à plusieurs reprises des croisières-expédition notamment en Mélanésie, en tant que guide-conférencier. Par ailleurs, il consacre une partie de ses recherches à l'étude de la biodiversité de la Nouvelle-Guinée, et a effectué plusieurs missions dans la partie indonésienne. Il est passionné par cette région du monde.



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	vendredi 22.10.21	Genève - Jakarta	vols	Nuit dans l'avion	
2	samedi 23.10.21	Jakarta (arrivée)		Nuit dans l'avion	
3	dimanche 24.10.21	Jakarta - Timika - Baie du Triton	vol	Kudanil Explorer	BLD
4	lundi 25.10.21	Baie du Triton		Kudanil Explorer	BLD
5	mardi 26.10.21	Baie du Triton		Kudanil Explorer	BLD
6	mercredi 27.10.21	Baie du Triton		Kudanil Explorer	BLD
7	jeudi 28.10.21	Baie du Triton		Kudanil Explorer	BLD
8	vendredi 29.10.21	Baie du Triton - Watubela		Kudanil Explorer	BLD
9	samedi 30.10.21	Watubela		Kudanil Explorer	BLD
10	dimanche 31.10.21	Watubela - Iles Banda		Kudanil Explorer	BLD
11	lundi 01.11.21	Iles Banda		Kudanil Explorer	BLD
12	mardi 02.11.21	Iles Banda		Kudanil Explorer	BLD
13	mercredi 03.11.21	Iles Banda - Ambon		Kudanil Explorer	BLD
14	jeudi 04.11.21	Ambon - Jakarta	vols	Nuit dans l'avion.	B
15	vendredi 05.11.21	Jakarta - Genève			

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
3	dimanche	Batik Air	Eco	Jakarta	00h05
	24.10.21	ID 6186		Timika	06h35
14	jeudi	Batik Air	Eco	Ambon	08h00
	04.11.21	ID 7770		Jakarta	09h30

arrivée le lendemain



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : vendredi 22 octobre 2021

Genève - Jakarta

Départ de votre vol à destination de Jakarta.

Nuit dans l'avion

Jour 2 : samedi 23 octobre 2021

Jakarta (arrivée)

Dans la journée, arrivée à Jakarta. A votre arrivée, prenez le shuttle pour votre hôtel pour un peu de repos.

Situé à seulement trois kilomètres de l'aéroport international de Jakarta, le Bandara International Hotel propose toutes les commodités d'un hôtel d'aéroport.



Nous vous recommandons le diner BBQ au bord de la piscine qui vous plongera tout de suite dans une ambiance tropicale.

Dans la soirée, transfert à l'aéroport pour prendre votre vol à destination de Timika.

Nuit dans l'avion.

Jour 3 : dimanche 24 octobre 2021
Jakarta - Timika - Baie du Triton

Arrivée tôt le matin et transfert au port de Pomoko pour embarquer sur le Kudanil Explorer. Départ pour la première destination : la baie du Triton.



Nuit à bord.

Jours 4 - 7 :
lundi 25 au jeudi 28 octobre 2021
Baie du Triton

Au cours de trois mouillages, diverses activités vous permettront de découvrir la baie : le wakeboard, le ski nautique, le paddle, le canoë-kayak, le trekking en forêt ou encore le snorkeling ou la plongée.



Vous ferez également des promenades en zodiac à travers un dédale de formations karstiques, tout en vous arrêtant sur des plages paradisiaques pour nager.



Une excursion au cœur de la jungle en pirogue à moteur et à pied vous permettra d'observer la faune sauvage : calao, crocodile et paradisier.



À Namatote, vous rencontrerez des pêcheurs sur leur bagan et, avec leur aide, irez à la recherche des requins-baleines.



Enfin, vous vous baignerez dans la cascade Kiti-Kiti, qui dévale les pentes de Kumafa jusqu'à une plage de sable blanc.



Balade plus à l'intérieur des terres pour découvrir un lac d'un bleu translucide.



En début de soirée, apéritifs sur la plage.



Nuits à bord.

Jour 8 : vendredi 29 octobre 2021

Baie du Triton - Watubela

Après une nuit de navigation, arrivée à Watubela à l'aube. Balades du nord au sud à travers des plantations d'épices, des cocoteraies et une forêt tropicale, avec des points de vue sur l'île et la mer.



Nuit à bord.

Jour 9 : samedi 30 octobre 2021
Watubela

Depuis le village situé à la pointe sud, vous vous dirigerez vers Kurkap, une île inhabitée bordée d'excellents récifs pour la plongée sous-marine ou le snorkeling.



Une promenade matinale à travers les plantations d'épices et les villages, et une navigation de midi vers les îles Hatta où vous attendent des récifs étonnants, des tortues et des espèces pélagiques.



Nuit à bord.

Jours 10 : dimanche 31 octobre
Watubela - Iles Banda

Après l'observation des oiseaux de mer de Suanggi, vous naviguerez vers le port de Banda Neira, où vous serez accueillis au coucher du soleil par une flotte de canoës de guerre de kora kora.



En route, vous ferez escale à Pulau Ai afin de découvrir des plantations de noix de muscade séculaires ainsi que ses forts.



Vous aurez également la possibilité de faire une sortie plongée ou snorkeling.

Jours 11 - 12 :
lundi 1^{er} au mardi 2 novembre 2021
Iles Banda

Deux jours de découvertes des îles Banda. Promenades dans Banda Neira pour découvrir des siècles d'influences étrangères, avec des forts portugais et espagnols construits pour défendre leur commerce de la noix de muscade, et des demeures coloniales, en passant par l'église hollandaise et le temple chinois.



Nuits à bord.

Jour 13 : mercredi 3 novembre 2021
Banda - Ambon

Si vous êtes en forme, partez tôt le matin pour l'ascension du Gunung Api d'où vous pourrez profiter d'une vue spectaculaire sur la chaîne de Banda.



Les plongeurs et nageurs pourront se rendre dans le monde sous-marin où les coulées de lave ont créé un environnement corallien unique.



Départ en fin de journée pour rejoindre Ambon.

Nuit à bord.

Jour 14 : jeudi 4 novembre 2021
Ambon - Jakarta

Tôt le matin, débarquement et transfert à l'aéroport pour prendre votre vol à destination de Jakarta. Poursuite pour Genève.

Nuit dans l'avion.

Jour 15 : vendredi 5 novembre 2021 Jakarta – Genève

Arrivée sur les bords du Léman dans la journée.

Lors d'un voyage d'exploration, quelques modifications peuvent intervenir. Nous nous réservons le droit de d'adapter l'itinéraire en fonction des conditions locales et des centres d'intérêt.



PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

CHF 16'500.-

Sur la base de 12 participants minimum, 2 personnes par cabine

Prestations incluses

- Les vols internes Jakarta - Timika /Ambon - Jakarta en classe économique
- La croisière de 11 nuits en pension complète à bord du Kudanil Explorer, plongées et activités incluses
- Les repas tels que mentionnés (B: petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Toutes les visites et excursion mentionnées dans votre programme,
- Un guide naturaliste francophone
- Les droits d'entrée pour les sites et musées
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les vols internationaux pour et de Jakarta (sur demande, nous pouvons proposer les vols qui conviennent)
- Les visas / taxes d'aéroport
- Les boissons alcoolisées à bord
- Les repas non mentionnés
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation & assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

PARTEZ BIEN ASSURES !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OSFP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;
- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8 rue de Rive

CH-1204 Genève, Suisse

Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève